


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 02/06/2025 - 10079 - 2001 B 01146 - 340 560 846 - 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

## 2I INTER INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 37 184 euros  
Siège social : 46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT SUR ORGE  
RCS EVRY 340 560 846 A. le déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY  
(ci-après la « Société »)

	Le : <b>02 JUIN 2025</b>
	Numéro : <i>10079</i>

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 31 MARS 2025**

Mesdames et Messieurs les associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions de vos statuts et des dispositions légales en vigueur, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, et vous demander d'approuver les comptes arrêtés à cette date.

À cet effet, vous êtes appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapports de la Présidente sur la marche de la Société et du groupe, sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et sur les comptes consolidés ;
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi que sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- approbation de ces comptes et conventions ; quitus ;
- affectation du résultat.

### 1. PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles comptables en vigueur.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites dans l'annexe comptable.

Aucune modification n'a été apportée concernant d'une part, le mode de présentation des comptes annuels et, d'autre part, les méthodes d'évaluation suivies lors de l'année précédente.

Nous soumettons donc à votre approbation les comptes annuels, établis au 30 septembre 2024, qui comprennent le bilan, le compte de résultat et une annexe élaborée conformément aux principes généraux figurant sous les articles L. 123-13 et suivants du Code de commerce.

### 2. SITUATION, ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2024**, le chiffre d'affaires s'est élevé à **7.606.045 euros** contre à **7.146.217 euros** pour l'exercice précédent soit une variation de **+6,43%**.

*Coûté  
cont  
AD*

Le montant des traitements et salaires s'élève à **3.118.169 euros** contre **2.777.029 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+12,28%**.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **1.227.717 euros** contre **1.066.117 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+15,16%**.

L'effectif salarié moyen s'élève à **46**.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de **7.414.522 euros** contre **7.167.917 euros** l'exercice précédent, soit une variation de **3,44%**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **214.547 euros** contre **15.917 euros** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de **2.047.863 euros** des produits et frais financiers, il s'établit à **2.262.410 euros** contre **3.646.573 euros** pour l'exercice précédent.

Après prise en compte,

- du résultat exceptionnel de **-122.301 euros** contre **-3.201 euros** pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de **322.262 euros** contre **885.050 euros** pour l'exercice précédent,

l'exercice clos le **30 septembre 2024** se traduit par un bénéfice de **1.817.847 euros** contre un bénéfice de **2.758.322 euros**, l'exercice précédent, soit une variation de **-34,10%**.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société a exposé des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés à concurrence de 27.752 euros, représentant un impôt sur les sociétés de 6.938 euros.

### **3. ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX, PROGRÈS RÉALISÉS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA DATE DE DERNIÈRE CLÔTURE - ÉVOLUTION PRÉVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR**

#### **3.1. Activité au cours de l'exercice écoulé**

Ni progrès, ni difficulté particulière n'est à signaler au cours du dernier exercice clos.

La Société poursuit normalement son activité de holding mixte exerçant son rôle d'animatrice de groupe composé de ses filiales. En outre, elle assure toujours une gestion centralisée et optimisée pour le compte desdites filiales.

A cet effet, il vous est rappelé que la Société, coordinatrice des actions du groupe, continue de participer activement à la politique ainsi qu'au contrôle de ses filiales, conformément à la convention d'animation. Des réunions sont régulièrement tenues à cet effet.

Nous vous rappelons l'acquisition le 18 mars 2024 par la Société de la participation de M. Sandberg dans le capital de la société REPOTEL MAUREPAS (RCS VERSAILLES 338 344 427) pour un prix total de 2.100 K€.

### **3.2. Événements importants depuis la clôture de l'exercice**

Nous vous précisons ce qui suit :

- réorganisation de la direction générale suite au décès de monsieur François BOUNIOL : en exécution des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 18 décembre 2024, madame Anaïs Bouniol a été désignée présidente de la société et monsieur David Bouniol a été désigné aux fonctions de directeur général ;
- investissements au Portugal : dissolution de la société Dantugalum en cours et vente de la société TREASURE Tendency en cours ;
- acquisition par la Société le 16 janvier 2025 de 100 % du capital et des droits de vote des sociétés ANDREE PUTMAN (RCS PARIS 412 772 469) et LICENCES A. PUTMAN (RCS PARIS 411 955 990).

### **3.3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Nous précisons ce qui suit :

- la poursuite de la politique de développement du groupe par agrandissement et rénovation des établissements, mais également par la réalisation de nouveaux investissements.

## **4. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE**

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau figurant ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société :

### **4.1. Délais de paiement des fournisseurs**

<b>Solde au 30 septembre 2024</b>	493 379 €
Echus	41 668 €
Non échus 0 à 30 jours	324 152 €
Non échus 31 à 60 jours	71 806 €
Non échus + 61 jours	55 753 €

<b>Solde au 30 septembre 2023</b>	524 046 €
Echus	34 986 €
Non échus 0 à 30 jours	360 489 €
Non échus 31 à 60 jours	58 530 €
Non échus + 61 jours	70 041 €

### **4.2. Délais de paiement des clients**

<b>Solde au 30 septembre 2024</b>	942 905 €
Echus	
Non échus 0 à 30 jours	942 905 €
Non échus 31 à 60 jours	
Non échus + 61 jours	

<b>Solde au 30 septembre 2023</b>	630 557 €
Echus	
Non échus 0 à 30 jours	630 557 €
Non échus 31 à 60 jours	
Non échus + 61 jours	

## 5. AFFECTATION DU RÉSULTAT

5.1. Après avoir :

- (i) rappelé qu'en date du 19 décembre 2024, aux termes d'un acte portant décisions de la Présidente, un acompte sur dividendes s'élevant à 5 000 000,00 euros a été distribué (ci-après l'« **Acompte** <sup>2024</sup> »), étant précisé que cet acompte est à valoir sur le bénéfice de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 ; et
- (ii) constaté que les comptes dudit exercice clos font ressortir un résultat net bénéficiaire de 1 817 846,76 euros,

nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable composé comme suit :

- du résultat net bénéficiaire de..... 1 817 846,76 €
- du report à nouveau (RAN) après imputation de l'Acompte <sup>2024</sup>, ci ..... 15 884 804,93 €

**Résultat distribuable, ci ..... 17 702 651,69 €**

de la façon suivante :

- en **réserves disponibles** « *Autres réserves* », à concurrence de ..... 4 312 924,61 €
- affectation du solde en **RAN**, soit ..... 13 389 727,08 €

Après affectation du résultat distribuable susvisé, (i) le solde créditeur des réserves disponibles (« *Autres réserves* ») serait porté de 687 075,39 € à 5 000 000,00 € et (ii) celui du RAN se trouverait ramené de 20 884 804,93 euros à 13 389 727,08 €.

5.2. Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

## 6. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre Société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## 7. MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il vous est rappelé que les mandats des commissaires aux comptes n'ont pas à être renouvelés.

## 8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez dans le tableau figurant en annexe les informations relatives au résultat des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

## 9. SUCCURSSALES EXISTANTES (C. com., article L. 232-1, II)

Outre son siège, la Société dispose d'un établissement secondaire à VILLIERS SUR ORGE (91700) 43 rue de Verdun.

## 10. MONTANT DES PRETS A MOINS DE 3 ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE, A TITRE ACCESSOIRE, A SON ACTIONNAIRE PRINCIPAL, A DES MICROENTREPRISES, DES « PME » OU A DES « ETI » AVEC LESQUELLES ELLES ENTRETIENNENT DES LIENS ECONOMIQUES LE JUSTIFIANT (CMF, art. L. 511-6, 3 bis, alinéa 2, R. 511-2-1-1 et R. 511-2-1-2)

Néant.

## 11. TABLEAU ET RAPPORTS DIVERS

**11.1** Relatif, d'une part, aux opérations réalisées en cas d'options d'achat ou de souscription d'actions (C. com., art. L. 225-102) et, d'autre part, à l'attribution gratuite d'actions (C. com., art. L. 225-197-4) : un rapport spécial « fusionné » du Conseil d'administration est également joint.

**11.2** Relatif aux rapports des commissaires aux comptes :

Vos commissaires aux comptes, dans leur rapport sur les comptes annuels dont il va vous être donné lecture, vous communiquent leurs observations qu'ils ont faites dans l'accomplissement de leur mission.

Ils vous décrivent également, dans leur rapport spécial l'état des éventuelles conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

**11.3** Relatif aux informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la société : comme indiqué ci-avant, un tableau est joint (ci-dessous) au présent rapport.

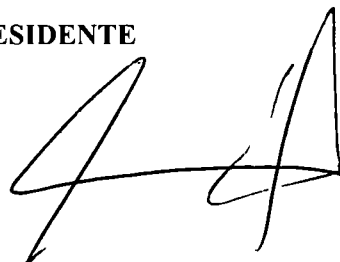
---oo0oo---

Que cette assemblée soit l'occasion de remercier le personnel de sa contribution à la marche de la Société et de lui renouveler sa confiance pour l'avenir.

A présent, nous allons vous donner toutes explications que vous désirez sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe que nous vous présentons.

Enfin, nous vous inviterons à donner quitus aux dirigeants en fonction ainsi qu'aux Commissaires aux comptes concernant l'exécution de leur mandat durant le dernier exercice écoulé.

LA PRESIDENTE



**2I INTER INVESTISSEMENTS**  
Société par actions simplifiée au capital de 37 184 euros  
Siège social : 46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT-SUR-ORGE  
RCS EVRY 340 560 846  
(ci-après la « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 31 MARS 2025**

**- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2024 -**

**QUATRIEME RESOLUTION**

*Affectation du résultat*

L'assemblée générale, après avoir :

- (i) rappelé qu'en date du 19 décembre 2024, aux termes d'un acte portant décisions de la Présidente, un acompte sur dividendes s'élevant à 5 000 000,00 euros a été distribué (ci-après l'« **Acompte** <sup>2024</sup> »), étant précisé que cet acompte est à valoir sur le bénéfice de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 ; et
- (ii) constaté que les comptes dudit exercice clos font ressortir un résultat net bénéficiaire de 1 817 846,76 euros,

décide, sur proposition de la Présidente, d'affecter le bénéfice distribuable composé comme suit :

- du résultat net bénéficiaire de..... 1 817 846,76 €
- du report à nouveau (RAN) après imputation de l'Acompte <sup>2024</sup>, ci ..... 15 884 804,93 €


**Résultat distribuable, ci ..... 17 702 651,69 €**

de la façon suivante :

- en **réserves disponibles** « *Autres réserves* », à concurrence de .....4 312 924,61 €
- affectation du solde en **RAN**, soit .....13 389 727,08 €

Après affectation du résultat distribuable susvisé, (i) le solde créditeur des réserves disponibles (« *Autres réserves* ») est porté de 687 075,39 € à 5 000 000,00 € et (ii) celui du RAN se trouve ramené de 20 884 804,93 euros à 13 389 727,08 €.

Enfin, l'assemblée générale reconnaît que le rapport annuel de gestion de la Présidente mentionne, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

*Ce 14<sup>e</sup> avril*  


- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 31 mars 2025.

\* \*  
\*

**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 30/09/2024 ..12.			Exercice N-1 30/09/2023 ..12.	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	100 971.60	94 357.55	6 614.05	2 590.59	4 023.46	155.31
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	3 056 430.88		3 056 430.88	3 056 430.88		
Constructions	12 410 747.85	892 016.97	11 518 730.88	11 866 395.39	347 664.51	2.93
Installations techniques, matériel et outillage	285 872.18	278 239.97	7 632.21	8 758.97	1 126.76	12.86
Autres immobilisations corporelles	2 098 412.35	1 642 802.08	455 610.27	522 002.41	66 392.14	12.72
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	32 172 158.44	10 000.00	32 162 158.44	30 067 158.44	2 095 000.00	6.97
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 150.00		1 150.00	900.00	250.00	27.78
<b>Total II</b>	<b>50 125 743.30</b>	<b>2 917 416.57</b>	<b>47 208 326.73</b>	<b>45 524 236.68</b>	<b>1 684 090.05</b>	<b>3.70</b>
<b>Stocks et en cours</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	12 538.02		12 538.02	7 387.20	5 150.82	69.73
Avances et acomptes versés sur commandes	107 291.26		107 291.26	106 244.46	1 046.80	0.99
<b>Créances (3)</b>						
Clients et comptes rattachés	1 712 538.56		1 712 538.56	1 395 701.69	316 836.87	22.70
Autres créances	73 108 993.11	4 741 206.15	68 367 786.96	67 835 046.52	532 740.44	0.79
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	919.05		919.05	919.05		
Disponibilités	1 703 779.84		1 703 779.84	2 647 126.35	943 346.51	35.64
Charges constatées d'avance (3)	86 881.21		86 881.21	104 051.77	17 170.56	16.50
<b>Total III</b>	<b>76 732 941.05</b>	<b>4 741 206.15</b>	<b>71 991 734.90</b>	<b>72 096 477.04</b>	<b>1 044 742.14</b>	<b>1.54</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>126 858 684.35</b>	<b>7 658 622.72</b>	<b>119 200 061.63</b>	<b>117 620 713.72</b>	<b>1 579 347.91</b>	<b>1.34</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 150.00

*Carly*  
*compta*  
*JF*

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2024	30/09/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 37 184 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	37 184.00	37 184.00		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	687 075.39	687 075.39		
	Report à nouveau	20 884 804.93	18 126 483.18	2 758 321.75	15.22
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>1 817 846.76</b>	<b>2 758 321.75</b>	<b>940 474.99</b>	<b>34.10</b>
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	<b>23 430 911.08</b>	<b>21 613 064.32</b>	<b>1 817 846.76</b>	<b>8.41</b>
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	117 511.20		117 511.20	
	<b>Total III</b>	<b>117 511.20</b>		<b>117 511.20</b>	
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	94 115 214.00	94 434 660.44	319 446.44	0.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	493 378.91	524 045.72	30 666.81	5.85
	Dettes fiscales et sociales	888 343.73	865 547.27	22 796.46	2.63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 881.60	13 041.60	11 160.00	85.57	
Autres dettes	152 821.11	170 354.37	17 533.26	10.29	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	<b>95 651 639.35</b>	<b>96 007 649.40</b>	<b>356 010.05</b>	<b>0.37</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>119 200 061.63</b>	<b>117 620 713.72</b>	<b>1 579 347.91</b>	<b>1.34</b>

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

95 651 639.35 96 007 649.40

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N: 30/09/2024 12:			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises	308 918.19		308 918.19	208 075.52	100 842.67	48.46
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 297 126.51		7 297 126.51	6 938 141.14	358 985.37	5.17
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>7 606 044.70</b>		<b>7 606 044.70</b>	<b>7 146 216.66</b>	<b>459 828.04</b>	<b>6.43</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 002.63	37 598.51	14 595.88	38.82
Autres produits			22.00	19.23	2.77	14.40
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>7 629 069.33</b>	<b>7 183 834.40</b>	<b>445 234.93</b>	<b>6.20</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			314 069.01	184 354.01	129 715.00	70.36
Variation de stock (marchandises)			5 150.82	23 726.76	28 877.58	121.71
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 106 642.46	2 391 041.61	284 399.15	11.89
Impôts, taxes et versements assimilés			129 391.53	209 228.01	79 836.48	38.16
Salaires et traitements			3 118 169.46	2 777 029.50	341 139.96	12.28
Charges sociales			1 227 717.07	1 066 117.42	161 599.65	15.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			523 676.58	515 873.59	7 802.99	1.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6.61	546.60	539.99	98.79
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 414 521.90</b>	<b>7 167 917.50</b>	<b>246 604.40</b>	<b>3.44</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>214 547.43</b>	<b>15 916.90</b>	<b>198 630.53</b>	<b>NS</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

*Authentic*  
*[Signature]*

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024	30/09/2023	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 348 147.68	6 226 615.48	878 467.80	14.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		39 537.00	39 537.00	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 348 147.68</b>	<b>6 266 152.48</b>	<b>918 004.80</b>	<b>14.65</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	279 623.15		279 623.15	
Intérêts et charges assimilées (4)	3 020 662.00	2 635 496.23	385 165.77	14.61
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>3 300 285.15</b>	<b>2 635 496.23</b>	<b>664 788.92</b>	<b>25.22</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 047 862.53</b>	<b>3 630 656.25</b>	<b>1 582 793.72</b>	<b>43.60</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>2 262 409.96</b>	<b>3 646 573.15</b>	<b>1 384 163.19</b>	<b>37.96</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 790.00	3 201.40	1 588.60	49.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	117 511.20		117 511.20	
<b>Total VIII</b>	<b>122 301.20</b>	<b>3 201.40</b>	<b>119 099.80</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>122 301.20</b>	<b>3 201.40</b>	<b>119 099.80</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	322 262.00	885 050.00	562 788.00	63.59
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>12 977 217.01</b>	<b>13 449 986.88</b>	<b>472 769.87</b>	<b>3.52</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 159 370.25</b>	<b>10 691 665.13</b>	<b>467 705.12</b>	<b>4.37</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>1 817 846.76</b>	<b>2 758 321.75</b>	<b>940 474.99</b>	<b>34.10</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 43 501.35 52 873.14

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 348 148.00 6 226 615.00

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 3 020 662.00 2 633 480.00

SIBIRII, JEAN FRANCOIS

SAS HOLDING 21 INTER INVESTISSEMENT

46 RUE DE VERDUN

91310 LONGPONT SUR ORGE

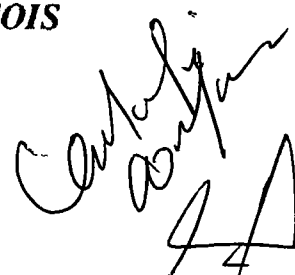
**ANNEXE DU 01/10/2023 AU 30/09/2024**

**SIBIRIL JEAN FRANCOIS**

64 Boulevard de REUILLY

75012 PARIS

01 43 47 20 00

Handwritten signature of Jean Francois Sibiril in black ink, consisting of a cursive name and a stylized initial 'JF' below it.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce et du plan comptable général telles que décrites dans le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au plan comptable général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Contructions	20 et 40 ans
- Agencements et aménagements divers	5, 6, 8 et 10 ans
- Matériel et outillage	3, 4, 5, 6 et 10 ans
- Matériel de transport	3 et 4 et 5 ans
- Matériel de bureau	2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10 ans
- Mobilier	4, 5, 6, 8 et 10 ans



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation. Il s'agit notamment des constructions.

### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

### Provision pour risques

La provision pour risques de 117 511,20 € correspond à l'évaluation des risques prud'homaux.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

### Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation des créances correspondent aux situations nettes négatives des filiales pour 4 741 206 €.

### Indemnités de fin de carrière

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

La société n'ayant pas opté pour la méthode préférentielle qui consiste à provisionner les indemnités de fin de carrière, ces dernières sont indiquées en engagement hors bilan.

L'engagement hors bilan a été calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis avec un taux d'actualisation de 3,35% et un taux d'augmentation des salaires de 2%. Il s'élève à 116 171 €.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

### **Evènements postérieurs à la clôture**

Le 1er octobre 2024 : décision de dissolution et liquidation de la société portugaise Dantugalum.

Le 19 décembre 2024 : décision de distribution par la société consolidante d'un acompte sur dividendes de 5 000 K€.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>94 034</b>		<b>6 937</b>
Terrains	3 056 431		
Constructions sur sol propre	12 358 920		
Constructions sur sol d'autrui	51 828		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	283 121		2 752
Installations générales agencements aménagements divers	82 750		22 548
Matériel de transport	156 950		18 493
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 755 885		61 787
<b>TOTAL</b>	<b>17 745 884</b>		<b>105 579</b>
Autres participations	30 072 158		2 100 000
Prêts, autres immobilisations financières	900		250
<b>TOTAL</b>	<b>30 073 058</b>		<b>2 100 250</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 912 977</b>		<b>2 212 767</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>100 972</b>	<b>100 972</b>
Terrains			3 056 431	3 056 431
Constructions sur sol propre			12 358 920	12 358 920
Constructions sur sol d'autrui			51 828	51 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			285 872	285 872
Installations générales agencements aménagements divers			105 297	105 297
Matériel de transport			175 444	175 444
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 817 671	1 817 671
<b>TOTAL</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>17 851 463</b>	<b>17 851 463</b>
Autres participations			32 172 158	32 172 158
Prêts, autres immobilisations financières			1 150	1 150
<b>TOTAL</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>32 173 308</b>	<b>32 173 308</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>50 125 743</b>	<b>50 125 743</b>



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		91 444	2 914		94 358
Constructions sur sol propre		492 525	347 665		840 189
Constructions sur sol d'autrui		51 828			51 828
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		274 362	3 878		278 240
Installations générales agencements aménagements divers		53 729	7 069		60 798
Matériel de transport		106 864	17 338		124 202
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 312 989	144 813		1 457 802
TOTAL		2 292 296	520 763		2 813 059
TOTAL GENERAL		2 383 740	523 677		2 907 417
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		2 914			
Constructions sur sol propre		347 665			
Instal.techniques matériel outillage indus.		3 878			
Instal.générales agenc.aménag.divers		7 069			
Matériel de transport		17 338			
Matériel de bureau informatique mobilier		144 813			
TOTAL		520 763			
TOTAL GENERAL		523 677			

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		117 511			117 511
TOTAL		117 511			117 511

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	5 000	5 000			10 000
Autres provisions pour dépréciation	4 466 583	274 623	0		4 741 206
TOTAL	4 471 583	279 623			4 751 206
TOTAL GENERAL	4 471 583	397 134			4 868 717
<b>Dont dotations et reprises</b>					
financières		279 623			
exceptionnelles		117 511			

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	1 150	1 150	
Autres créances clients	1 712 539	1 712 539	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Impôts sur les bénéfices	562 789	562 789	
Taxe sur la valeur ajoutée	48 515	48 515	
Groupe et associés	72 024 336	72 024 336	
Débiteurs divers	473 335	473 335	
Charges constatées d'avance	86 881	86 881	
<b>TOTAL</b>	<b>74 909 563</b>	<b>74 909 563</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	493 379	493 379		
Personnel et comptes rattachés	308 277	308 277		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	317 499	317 499		
Taxe sur la valeur ajoutée	238 797	238 797		
Autres impôts taxes et assimilés	23 771	23 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 882	1 882		
Groupe et associés	94 115 214	94 115 214		
Autres dettes	152 821	152 821		
<b>TOTAL</b>	<b>95 651 639</b>	<b>95 651 639</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	4 586 809			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 324			2 324



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

### Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
- Marchandises revendues en l'état	12 538	7 387	5 151	
<b>Approvisionnements</b>				
<b>Total I</b>	12 538	7 387	5 151	
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	769 633
<b>Total</b>	<b>769 633</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 081 811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 753
Dettes fiscales et sociales	464 716
Autres dettes	122 523
<b>Total</b>	<b>1 724 803</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	86 881
<b>Total</b>	<b>86 881</b>

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	18 854 742
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 758 322
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	21 613 064
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	21 613 064
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	21 613 064
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	308 918
Prestations de services	7 296 286
Produits des activités annexes	840
Total	7 606 044

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	37
Total	47

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	2 262 410	351 639
Résultat exceptionnel (hors participation)	122 301	29 377
Résultat comptable (hors participation)	2 140 109	322 262

**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 817 847
Impôt sur les bénéfices	322 262
Résultat avant impôt	2 140 109
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	2 140 109

**ANNEXÉ**

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		116 171
Autres engagements donnés :		25 440
Engagements de crédit-bail mobilier	25 440	
<b>Total (I)</b>		<b>141 611</b>

Engagements reçus

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				129 749	129 749
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 950	25 950
- dotations de l'exercice				26 941	26 941
<b>Total</b>				<b>52 891</b>	<b>52 891</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				24 780	24 780
- exercice				23 185	23 185
<b>Total</b>				<b>47 965</b>	<b>47 965</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				18 865	18 865
- entre 1 et 5 ans				6 574	6 574
<b>Total</b>				<b>25 439</b>	<b>25 439</b>
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				78 395	78 395
<b>Total</b>				<b>78 395</b>	<b>78 395</b>
Montant en charge sur l'exercice				23 185	23 185

## Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS HOLDING 21 INTER INVESTISSEMENT  
91310 LONGPONT SUR ORGE

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital		Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations*
		brute	nette		brute	nette						
<b>A. Renseignements détaillés</b>												
- Filiales détenues à + de 50%												
- SCI ESSONNE CELESTINS	1 074 765		99,99	960 428	960 428	803 209	227 939		92 822			
- SCI CLAVEL FESSART	150		99,90	1 699 304	1 699 304	10 654 681	2 215 327		925 772			
- SARL REPOTEL GAMBETTA	8 000	9 254 624	100,00	18 658	18 658		3 008 608		17 496			
- SCI REPOTEL LES CHARTIERES	1 524	138 728	99,90	1 408 993	1 408 993	8 977 901	3 114 516		1 698 849			
- SARL CLINALLIANCE FONTENAY	8 000	3 415 763	100,00	27 856	27 856		8 507 466		38 239			
- SARL REPOTEL ISSY LES MOULIN	8 000	7 211 150	100,00	51 192	51 192		3 156 465		31 008			
- SCI ANADAV GAMBETTA	1 524	5 439 840	99,00	1 509	1 509		826 970		695 073			
- SCI DANASO	1 524		99,00	1 509	1 509	382 731	94 837		55 304			
- SCI REPOTEL FINETSO	1 524		99,00	74 715	74 715	344 072	95 000		86 661			
- SAS BRUNOY	1 107 800	23 203 771	99,86	1 649 496	1 649 496		7 925 893		745 781			
- SARL CLINALLIANCE B.CHAUMONT	8 000	16 240 586	97,60	274 703	274 703		16 817 404		787 469			
- SCI FONTENAY	1 524		95,00	1 420	1 420	4 839 100	708 955		163 733			
- SCI ISSY	1 600	3 202 045	95,00	188 403	188 403		603 197		412 788			
- SCI SAINT CLOUD	1 600	6 540 380	95,00	1 488	1 488	21 429 161	438 710		1 190 514			
- SCI PIERREFITTE	1 600	954 172	95,00	367 329	367 329		2 164 945		1 148 716			
- SCI SAVIGNY	1 524	1 161 491	80,00	1 219	1 219		568 038		371 597			
- SAS CLINALLIANCE VILLIERS	40 000	26 847 941	99,55	10 633 222	10 633 222		24 162 265		2 412 787			
- SAS CLINALLIANCE PIERREFITTE	118 032	198 399	85,00	386 553	386 553	1 221 788	12 938 631		61 481			
- SCI CLINPA	1 000	226 301	90,00	900	900	2 151 900	217 631		16 672			
- SARL TREASURE TENDENCY	5 000	1 226 147	100,00	5 000	5 000	9 671 359			432 346			
- SARL ELEGANT MYSTERY	5 000	1 492 312	100,00	5 000	5 000	2 393 137			373 992			
- SAS DANTUGALUM SDA	5 000	281 316	100,00	5 000	5 000	265 471			15 669			
- SAS CLINALLIANCE ETAMPES	5 000	857 737	80,00	4 000	4 000				479 114			
- SAS REPOTEL VOISINS	966 200	4 512 990	100,00	3 584 668	3 584 668		364 990					
- SAS CLEAN SANTE SERVICE	5 000	49 919	60,00	3 000	3 000				126 570			
- SAS JARDINS DE ST CLOUD	5 000	4 476 583	100,00	5 000	5 000	1 647 095			203 845			
- SAS CLINALLIANCE PARIS 13	5 000	175 162	60,00	3 000	3 000	5 514 146			9 151			
- SAS REPOTEL MARCOUSSIS	93 600	11 060 163	99,79	5 779 956	5 779 956	581 572			298 966			
- SAS REPOTEL GENNEVILLIERS	1 830 820	2 346 484	100,00	2 842 127	2 842 127				396 973			
- Participations détenues entre 10 et 50 %												
- SAS REPOTEL MAUREPAS	40 000	11 850 049	28,80	2 188 014	2 188 014				555 873			
<b>B. Renseignements globaux</b>												
- Filiales non reprises en A												
- Participations non reprises en A												

**ADD EQUATION**

**15, rue Mansart**

**75009 PARIS**

**SOCIETE LIONEL GUIBERT**

**80, rue Blanche**

**75009 PARIS**

**21 INTER-INVESTISSEMENTS**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE € 37 184**

**46, rue de Verdun - 91310 LONGPONT SUR ORGE**

-:-:-:-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

-:-:-:-

*Carlye*  
*ant*  
*AA*

**ADD EQUATION**  
**15, rue Mansart**  
**75009 PARIS**

**SOCIETE LIONEL GUIBERT**  
**80, rue Blanche**  
**75009 PARIS**

**SAS 2I INTER-INVESTISSEMENTS**

-:-:-:-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

-:-:-:-

À l'Assemblée Générale  
de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS**,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société **2I-INTER INVESTISSEMENTS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.



**FONDEMENT DE L'OPINION****- Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

**- Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des Articles L 851-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.


Les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D 441-6 du Code de commerce n'appellent pas d'observation de notre part.

## INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



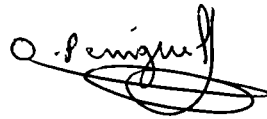
**Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Une description détaillée des responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

ADD EQUATION



Représentée par Olivier PENIGUEL  
Associé

SOCIETE LIONEL GUIBERT



Représentée par Lionel GUIBERT



## SAS 2I INTER-INVESTISSEMENTS

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les capitaux propres hors subventions de votre Société ont évolué comme suit :

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à	€ 18 854 742,57
Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023, soit € 2 758 321,75, a été affecté, conformément aux décisions de votre Assemblée Générale du 29 mars 2024, au poste "report à nouveau"	<u>2 758 321,75</u>
conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 30 septembre 2024, de	€ <u>21 613 064,32</u>
Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de € <u>1 817 846,76</u> , conduisant à des capitaux propres de	€ <u>23 430 911,08</u>



**SAS 2I INTER-INVESTISSEMENTS****ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024****DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES  
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX  
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'Article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

